

EXPERTISES · 09/06/1999

CR réunion d'expertise

TYPE	DATE	PARTIES
Expertise judiciaire	09/06/1999	McDonald's France c/ Bernard Collorafi

FICHE DE SYNTHÈSE

Compte-rendu d'expertise n° 2 — experts près la Cour d'appel de Paris · 9 juin 1999

Aperçu : compte-rendu de la deuxième réunion d'expertise, établi le 9 juin 1999 par les experts, dans l'affaire SEBOL c/ McDonald's France (Cour d'appel de Paris, arrêt du 9 décembre 1998, RG 1998/14119).

L'essentiel

La réunion s'est tenue le 11 mai 1999 devant les experts Jean-Luc Dumont et Alain Martin. Étaient présents M. Collorafi et son conseil Me Clément, ainsi que les représentants de McDonald's (Mme de Borda, M. Le Bourdonnec, Me Leloup, Mme Mazières-Viceconti). Les experts passent en revue les questions posées par la Cour : les questions 1 à 4 portent sur la période antérieure au 1er juillet 1997 (ouverture des restaurants Antibes-Ouest et Vallauris), les questions 5 à 10 sur la période postérieure. Les discussions portent notamment sur le retraitement des salaires et dividendes de M. Collorafi, sur la politique de redevances de McDonald's, liée au coût d'investissement et à un objectif de retour sur investissement, et sur l'analyse des charges fixes à partir du rapport Gandur. Le compte-rendu, qui ne contient ni conclusion ni avis des experts, fixe le calendrier des pré-rapports et des réunions suivantes.

Portée

Étape de la mesure d'expertise ordonnée en appel pour apprécier la situation économique des sociétés du franchisé.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/cr_reunion_expertise_09_06_1999/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.